



Monsieur Bruno Le Maire  
Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Monsieur Roland Lescure  
Ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique  
Télédoc 151 139, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 23 février 2024

Messieurs les Ministres,

La filière française de l'éolien flottant est confrontée à une situation d'extrême urgence.

En dépit du soutien apporté par l'Etat aux énergies renouvelables, et en particulier à l'éolien flottant via le lancement dès 2016 d'un appel à projets dédié, la viabilité des projets EolMed porté par Qair, Provence Grand Large porté par EDF Renouvelables et Maple Power, ainsi que Les Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion porté par Ocean Winds (filiale commune d'ENGIE et d'EDPR) et la Banque des Territoires, est désormais en jeu. En effet, suite à différents chocs exogènes, leur équilibre économique est aujourd'hui fondamentalement remis en question

La pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine, le choc d'inflation puis la hausse des taux d'intérêts, ont en effet gravement impacté les trois projets de ferme pilote, en provoquant une véritable envolée de leurs coûts de conception et de construction. Aucune indexation de l'aide que ce soit l'aide à l'investissement ou le tarif d'achat n'a cependant été prévue pour absorber ce changement radical de l'environnement économique de nos projets - contrairement à l'ensemble des projets éoliens en mer commerciaux français, et comme le préconise par ailleurs systématiquement la Commission européenne.

Sans cette mesure, la rentabilité de ces projets de démonstration est clairement insuffisante et peut conduire à la remise en cause des financements bancaires obtenus par EDF Renouvelables, ENGIE et Qair et *in fine* à leur mise à l'arrêt et/ou constituer un risque sur leur continuité d'exploitation.

Alors qu'une ferme pilote a déjà été abandonnée fin 2022, l'arrêt de ces projets entraînerait des conséquences désastreuses pour les très nombreux emplois générés sur le territoire à la fois en phase de construction mais aussi en phase d'exploitation et enverrait un signal très négatif sur l'avenir de l'éolien flottant en France à l'heure où cette filière est appelée à prendre une place importante dans le mix énergétique et s'apprête à changer d'échelle via le lancement d'appels d'offres commerciaux. Refuser de mettre en place une telle mesure de soutien au bénéfice des trois projets pilote conduirait, à travers eux, à fragiliser toute la filière et la structuration de la chaîne de valeur française, affaiblissant ainsi l'ambition de souveraineté industrielle et énergétique du pays.

Nous avons déjà eu l'occasion d'en alerter, collectivement, le cabinet du Premier ministre, celui de votre Ministère ainsi que le Secrétariat général à la planification écologique lors d'échanges précédents. Malheureusement, malgré la disponibilité et la compréhension de nos interlocuteurs, les solutions proposées ne sont pas de nature à répondre à l'urgence de la situation et aux particularités des projets.

Les rentabilités des trois projets sont considérablement affectées et les porteurs de projet ont désormais des pertes financières accrues avec le retard des mises en service. Les risques imminents de défaut et de cessation de paiement immédiate sont très élevés. Il ne reste donc désormais que quelques semaines pour trouver une issue favorable.

Face à l'urgence impérieuse à laquelle nous sommes confrontés, nous faisons appel à votre intervention pour accorder, aux trois projets pilotes, la mise en place d'un mécanisme d'indexation permettant de sauver la nouvelle filière française de l'éolien flottant en mer.

Certains de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'assurance de notre haute considération.



Louis Blanchard  
Président  
Groupe Qair

*Bon à vous,*



Claire Waysand  
Directrice Générale Adjointe  
ENGIE



Bruno Bensasson  
Directeur Exécutif Groupe  
Energies Renouvelables  
EDF

Qair  
120, rue Maryam Mirzakhani  
ZAC Cambacérés  
34000 Montpellier

ENGIE  
Place Samuel-Champlain  
92400 Courbevoie

EDF Renouvelables  
43 Boulevard des Bouvets  
CS 90310  
92741 NANTERRE CEDEX

Copie : Monsieur Christophe Leininger